

La Roche Camillac

Bulletin Municipal

Printemps 2021



ÉDITO

Madame, Monsieur, cher(e)s concitoyens,

Au-delà d'un mécontentement légitime et partagé, la fermeture de la pharmacie est venue nous rappeler la fragilité des services et des commerces de nos communes rurales.

Les services de santé sont devenus, comme d'autres activités commerciales, un secteur hautement concurrentiel. Et dans ce domaine un paramètre incontournable s'impose aux exploitants, à savoir le chiffre d'affaires. Il ne faut pas oublier que les professionnels, quelle que soit la forme juridique de leur activité, doivent pouvoir vivre décemment de leur activité.

Tout maintien d'une activité commerciale et de service passe par la rétribution de celui qui l'exerce.

Nous pourrions toujours épiloguer sur les qualités professionnelles nécessaires, sur les solidarités villageoises passées ou à recomposer mais, malheureusement, nous ne sommes pas à l'écart de ces changements socio-économiques qui s'opèrent en profondeur au plan local comme au plan national.

Effet direct des politiques publiques, loin de s'arrêter aux seules communes rurales de notre territoire, c'est une recomposition complète qui s'opère sous nos yeux.

Par ailleurs, l'installation de la fibre, dont les derniers travaux se terminent sur notre commune, par ses offres d'accès à une multitude de services et de propositions commerciales ne manquera pas de modifier, pas à pas, nos modes de vie et de consommation.... y compris en facilitant l'installation de nouveaux habitants. Soyons ici optimistes, charge à nous de penser et imaginer les conditions d'accueil et d'accompagnement qui favoriseront leur insertion et leur implication durable dans la vie communale.

Une belle perspective à partager avec nos « voisins » des communes proches.

Le Maire, Patrick Lerestoux

Fonctionnement du Conseil et des instances communautaires

Le Conseil s'est réuni les 23 janvier et 20 février. Les principaux sujets ont porté sur : une convention avec Corrèze ingénierie, un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture de la Corrèze au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Par ailleurs le Maire et les conseillers sont régulièrement présents aux réunions de Tulle Agglo : Groupes de travail Tourisme, SCOT, circuits courts, commissions finance, projet de territoire, transition énergétique, attractivité du territoire. Leurs participations actives permettent de porter la voix de notre commune et de « plaider la cause » des communes rurales du secteur Est de ce grand territoire intercommunal.

A noter un projet de territoire devrait voir le jour très prochainement à la suite d'une concertation avec l'ensemble des maires et des élus communautaires. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à ce sujet.

Horaires d'ouverture de la mairie

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie demeurent inchangés:

Lundi / mardi / jeudi : 14h00 - 17h30 ;

Mercredi: 9h00 - 12h

Nous vous invitons à les respecter !

Contacts

Téléphone : 05 55 291246 ; Fax : 05 55 292816

Mail : mairie829@orange.fr

Conseil Municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le samedi 3 avril à 10h.

Nous vous rappelons que les personnes voulant assister aux conseils sont les bienvenues dans le respect des consignes sanitaires (masques et gel hydro-alcoolique mis à disposition)

MARCHÉ de PÂQUES Dimanche 4 avril - 10h à 12h30

Un marché de Pâques se tiendra sur la Place de l'église, dans le respect des consignes sanitaires. Stands artisanaux, producteurs locaux, bourse aux graines et plants, animations pour les enfants et chasse aux oeufs dans le jardin communal (vers 11h).

VENEZ NOMBREUX

Propreté des rues et du jardin public de la commune

Les propriétaires d'animaux de compagnie ont certainement beaucoup de plaisir à les avoir à leurs côtés.

Pour autant lors de sorties et promenades les déjections doivent être nettoyées par les propriétaires de ces animaux (Cf, code civil, code rural). Il serait dommage d'avoir à prendre un arrêté municipal à ce sujet.

Travaux en cours et/ou prévisions

Peu de travaux d'importance sur cette période. Mais il y a toujours des imprévus concernant les bâtiments dont la commune est propriétaire. Il en est de même avec le réseau de distribution de l'eau potable qui a nécessité plusieurs interventions du Syndicat des 2 vallées.

Des concertations et des partenariats incontournables pour le développement de nos projets :

Les communes de la Roche Canillac, de Gumont et de Champagnac se sont retrouvées en mairie le 12 mars en présence du directeur de l'office de tourisme du Pays de Tulle afin de jeter les bases d'une démarche de valorisation touristique de nos communes, notamment par des parcours de randonnée et de découverte des sites emblématiques de nos communes pour un public familial.

Par ailleurs une concertation est engagée entre les communes de St Paul, Champagnac, Clergoux, La Roche Canillac et St Pardoux pour un projet de "conseiller numérique" dans le cadre d'un dispositif d'état permettant de bénéficier d'une aide financière et d'un appui pour la formation de la personne recrutée.

Boulangerie

Ce dossier est un des sujets prioritaires pour l'équipe municipale. Une annonce a été publiée sur le bon coin. Une rencontre avec un représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat s'est tenue en mairie. Plusieurs contacts avec des candidats potentiels ont eu lieu.

Pharmacie

Pour bien comprendre ce dossier il est important de savoir qu'il s'est agi d'une fermeture définitive sans aucune recherche de repreneur de la part de l'exploitante.

Face à une telle position, et malgré le souhait du Conseil de maintenir ce service pour les habitants des communes du secteur, les interlocuteurs publics et professionnels nous ont informés qu'il n'y avait pas de recours possible. Il faudrait en effet opérer une demande de création d'une pharmacie ce qui ne peut se faire compte tenu du nombre insuffisant d'habitants sur notre secteur rural (le seuil de 2500 habitants étant déclaré incontournable).

Vers la construction d'un nouveau site internet

Les communes de Champagnac et de Gumont nous ont fait part de l'arrêt définitif de leur participation et contribution à l'actualisation du site « Communauté de communes du Doustre et du plateau des étangs ». Aussi avec le soutien technique du service communication de Tulle-Agglo, notre commission communale « information communication » travaille à la création d'un site propre à la commune.

Il s'installe

Bienvenue à Sonia Courtois nouvellement installée à la Roche-Basse.

Un comité pour l'embellissement de la commune

Le printemps arrive et nous avons tous en tête le fleurissement et les plantations de nos jardins et de nos balcons.

Nous souhaitons qu'il en soit de même pour notre commune et que cela soit l'objet d'un projet porté par l'ensemble de la population communale. Aussi nous proposons la création d'un

« comité des mains vertes »

et faisons appel, dans la joie et la bonne humeur, aux personnes intéressées.

Compte tenu des contraintes sanitaires actuelles une réunion publique ne peut être organisée ; aussi toute personne qui souhaiterait participer à cette nouvelle initiative est invitée à s'adresser à la Mairie.

Une fois la liste établie, nous organiserons une première réunion nominative pour nous accorder sur les conditions matérielles de mise en œuvre et d'animation de ce comité.

En attendant n'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

